

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 29 février 2012

NOUVEAU PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER TYLER CAPITAL LIMITED

Le 28 février 2012, la demande d'admission de Tyler Capital Limited à titre de participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. a été approuvée par le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. Le siège social de Tyler Capital Limited est situé au Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA, et le numéro de téléphone est le 44 020 7663 3700.

Tyler Capital Limited est dûment inscrite auprès de la Financial Services Authority (FSA), à titre de « Authorised Person ». La firme est également membre de plusieurs bourses dont, entre autres, le Chicago Mercantile Exchange (CME) et Liffe.

M. Steve Everett, co-chef de la direction, agira à titre de représentant attitré.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514 871-3516, ou à l'adresse courriel flarin@m-x.ca.

Jacques Tanguay,
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 030-2012